



***Les cahiers bleus de
la Grande Loge Indépendante
de France***

***Cahier N°2
Le Rite Français***

A :: L :: G :: D :: G :: A :: D :: L'U ::



Les Rites à la Grande Loge Indépendante de France

Le Rite Français

Les rites pratiqués par les Loges pétitionnaires de la Grande Loge Indépendante de France sont, à sa création, au nombre de trois : le Rite Français, le Rite Ecossais Rectifié, le Rite Anglais, style Emulation. Il peut être utile de résumer quelques caractéristiques principales de ces rites et de l'esprit qui doit animer leur pratique pour que nos Loges fassent passer le souffle initiatique particulier que porte chacun d'eux. Commençons donc par le plus ancien apparu en France : le Rite Français.



Le Rite Français

S'intéresser au Rite Français, c'est porter son attention à l'histoire et à l'évolution de la Franc-maçonnerie en France. Car il est le plus ancien témoignage que nous ayons de ce que furent les procédures cérémonielles de la Franc-maçonnerie spéculative native de la Grande Loge de Londres, Westminster et environs, lorsque des FF. anglais vinrent créer des Loges dans le royaume de France au milieu des années 1720. Ils créaient des Loges sous constitution de cette Grande Loge, désignée, un peu plus tard, par ses adversaires, comme « Grande Loge des Modernes ». C'est pourquoi, le Rite Français est resté à l'étranger où il est encore pratiqué depuis lors (Pays-Bas, Brésil, par exemple) sous l'appellation de « Rite Moderne » ou « Rite des Modernes ». Le rite a certes évolué depuis lors. Nous en soulignerons les évolutions, mais l'esprit est resté le même. En France, il n'a pris le nom de Rite Français qu'à l'extrême fin du XIX^{ème} siècle. Une remarque cependant : dire que le Rite Français est celui, aux évolutions de forme près, des premières Loges anglaises en France, ne veut pas dire qu'il n'existait pas antérieurement de Loges dans les Îles britanniques et même en France ! Il est incontestablement avéré qu'il en existait en Ecosse, en Irlande et en Angleterre, tantôt sous une forme encore très proche de celle des Confréries de métier, tantôt sous celle de Loges que nous connaissons aujourd'hui. En France, il semble bien que des Loges militaires écossaises ou irlandaises, près des régiments du roi Louis XIV, aient bien existé déjà au XVII^{ème} siècle, avant l'implantation de Loges anglaises. Mais nous ne savons rien de leurs pratiques rituelles car aucun document historique authentique ne nous est parvenu. On peut imaginer, avec quelque prudence, qu'elles auraient pratiqué un rite plus proche des « Anciens » que de celui des « Modernes » de la Grande Loge de Londres ou de celui des « Opératifs ». Mais nous n'en savons rien.



Le Rite Français

L'esprit des origines.

Pour bien comprendre et pratiquer le Rite Français, il faut se mettre dans l'état d'esprit des premiers Maçons français d'alors qui composèrent, avec leurs FF. anglais, les premières Loges connues sur le sol de France. Depuis la Grande Maîtrise du duc de Montagu, en 1721, la Grande Loge de Londres s'était, d'une part, fortement et rapidement aristocratisée et, d'autre part, était passée d'une « société fraternelle » à caractère caritatif de type Confrérie de Métier, à un « Ordre de société ». Tous les Grands Maîtres anglais ont été, depuis lors, des hommes de haute noblesse voire des membres de la famille royale britannique. Le substrat spirituel était et resta judéo-chrétien, donc totalement théiste, et, la Bible, la seule et unique référence. Elle n'a cessé de conserver ces caractéristiques en Angleterre avec cependant une particularité, riche en conséquence, que la Franc-maçonnerie française ne connut pas à son origine : l'admission, d'emblée dans les Loges, de bourgeois, de « clergymen » et d'artisans, côtoyant la noblesse et le haut clergé. Cette composition sociale, associée à l'esprit anglais de conservation du patrimoine matériel ou immatériel, conduisit ces Maçons à ne pas toucher au rituel et procédures qui leur furent transmis. C'est cette Maçonnerie-là que les Français découvrirent et à laquelle ils adhérèrent avec enthousiasme. Mais qui étaient donc ces Français ? C'étaient tous, au départ, et cela marque la différence avec les Maçons anglais, des aristocrates, noblesse d'épée ou de robe, membres du haut clergé, et leurs Grands Maîtres aussi, et cela jusqu'à la Révolution : duc de Wharton (de 1728 à 1731 ?), Sir Hector Mac Lean, baronnet (de 1731 ? à 1736 ?), Charles Radclyffe comte de Derwentwater (de 1736 à 1738), duc d'Antin (de 1738 à 1743), Louis de Bourbon-Condé comte de Clermont (de 1743 à 1771), duc de Montmorency-Luxembourg, administrateur (de 1771 à 1773), prince Philippe d'Orléans duc de Chartres (de 1773 à 1789). C'est dans ce contexte de Grands Maîtres de « haute naissance » et de théisme (cf. présence de chapelains en Loge, devenus « Orateurs », prières et invocations au Grand Architecte de l'Univers, etc.) que prit corps la Franc-maçonnerie en France ; elle en imprégna durablement l'esprit de ses membres et de ses Tenues. Assez rapidement, des grands bourgeois, puis de moins grands, y entrèrent. Mais jamais encore des artisans et encore moins des ouvriers n'y furent reçus avant la Révolution. Celle-ci, puis l'Empire puis les républiques qui se succéderont avec leur lot de bouleversements politiques et de sang versé, en changeront très profondément le fond spirituel. Il devint ici ou là, progressivement déiste, puis « philosophique », agnostique, rationaliste, athée et enfin anticléricale voire anarchiste à l'aube du XXème siècle. Les Loges en France prirent, pour beaucoup, un aspect de laboratoires de la société politique, les pratiques cérémonielles se dénaturèrent peu à peu et le but même initiatique et spirituel de la Franc-maçonnerie « native » en France s'altéra profondément. Un seul exemple suffit : lors de l'admission de Pierre-Joseph Proudhon, le 8 janvier 1847, à la question « Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu », sa réponse « Lui faire la guerre ! » fut reçue avec enthousiasme et son auteur ... aussi. On mesure, par cet exemple, l'éloignement de ses origines de l'esprit du Rite Français et la catastrophe qui devait en résulter au Convent du Grand Orient de France de 1877 : la mise au ban de la Maçonnerie française par la Franc-maçonnerie universelle ...



Le Rite Français

Quelles étaient donc les caractéristiques d'origine de la Franc-maçonnerie et en quoi cette question nous intéresse-t-elle en ce qui concerne le Rite Français ?

Lorsqu'elle vint s'installer en France, la Franc-maçonnerie n'avait qu'un but : recevoir de nouveaux membres (« to make Masons ») ; la procédure cérémonielle de réception était simple, inspirée des pratiques de la société fraternelle de Métier dont elle était issue et dont elle venait, comme indiqué, de s'émanciper. A cette époque, le rite n'était pratiqué que pour des seules réceptions aux différents grades. Autrement, les Loges se mettaient en délibérations, conférences, comités, répétitions, etc. Il est intéressant de noter qu'avec le développement du Rite Français, il s'est pris le goût d'une Loge bien décorée, d'un Orient sous un dais d'azur, et de beaux cordons et tabliers, alors qu'à l'origine, les Loges anglaises se réunissaient dans des locaux précaires et sans décors particuliers, avec des bijoux d'office très simples, le tableau de Loge faisant œuvre suffisante, tracé à la craie sur le sol. Cette volonté de s'approprier des pratiques étrangères à son milieu, en les transformant et en les adaptant, était fort en vogue au XVIII^e siècle. Plus tard, dans les jardins de Trianon, à Versailles, la société aristocratique ne verra-t-elle pas une reine de France jouer ... à la bergère ? La bonne société se divertira ainsi l'esprit, toujours avec dignité et une certaine profondeur, à « jouer » aux Maçons de Métier, avec leurs outils et procédures d'accueil, dans les Loges dont le nombre augmentera rapidement jusqu'à la Révolution. Et comme nous sommes dans le beau monde qu'aucune restriction, contrairement aux Frères anglais, ne viendra borner pour respecter strictement le dépôt traditionnel hérité de la tradition britannique du Métier (le « Craft »), elle embellira les cérémonies, les amplifiera quelque peu, conservera cependant leur signification, surtout morale puis prendra le large de son origine anglaise en enrichissant le fond spirituel, en particulier dans les Hauts Grades (qui commencèrent très tôt à fleurir). Le tout, sans cesser de bien respecter la sobriété du verbe et du geste, la solennité des cérémonies et la courtoisie dans les relations entre membres. Un vocabulaire propre s'imposa progressivement, tenant tantôt directement de l'anglais (ex. : « Obligation » au lieu de « Serment » ou « Engagement ») que du français (ex. « Morceau d'architecture » pour les exposés de Maîtres, « Travaux » pour ceux des Apprentis et Compagnons, « Planche » pour des lettres ou courriers ; etc.). Des termes courants aujourd'hui, devenus des poncifs, tels que « Atelier » et autre « augmentation de salaire » ne sont pas d'origine. Ils se répandront au XIX^{ème} siècle, venus tout droit de l'intrusion de l'ouvriérisme, tant abhorré dans la Franc-maçonnerie d'avant la Révolution, en France comme en Angleterre (cf. la première édition des Constitutions d'Anderson, 1721). Tous ces termes devraient être utilisés avec pertinence dans le Rite Français et non à tort et à travers, comme cela est souvent le cas, pour en respecter l'esprit.



Le Rite Français

Mais rapidement déjà, dès la fin du XVIII^e siècle, le sens initiatique de la Confrérie et la signification symbolique des rituels se diluèrent dans un recrutement rapide de nouveaux membres, attirés surtout par la possibilité de fréquenter des classes sociales élevées et par les affaires qu'ils pourraient y réaliser. L'entrée de la bourgeoisie, puis des artisans, surtout au début du XIX^e siècle, fit tomber le niveau des réunions dans la médiocrité, le bavardage philosophique bon marché, l'éloquence creuse et surtout la bonne chère. Peu à peu, faute de fond spirituel suffisant, rempart protecteur contre la dérive, s'insinua dans les Loges ce que Tocqueville appelait « les passions démocratiques » dont, la principale, « l'amour de l'égalité, renversé en processus de haine violente et envie inextinguible ». Le sens même du travail maçonnique eut tendance à se perdre. N'entend-on pas encore de nos jours, assez souvent, dans certaines Loges que « l'on travaille quand on fait des 'planches' et non lorsque la Loge fait des avancements dans les grades, dans les formes cérémonielles traditionnelles » ? Cette seule affirmation donne toute l'ampleur de la dégradation du sens et du dévoiement de la vocation de la Franc-maçonnerie chez certains Maçons français. Les Loges devinrent progressivement des lieux de débats, des supports des différents régimes politiques, d'abord bonapartiste, puis monarchiste, enfin républicain. Elles allèrent jusqu'à instrumentaliser le Rite Français pour l'identifier à la devise républicaine et transformèrent le contenu des Travaux, à l'origine initiatique et spirituel, en diatribes, discussions, échanges politico-sociaux et présentations d'opinions personnelles sur tous sujets, au nom de la liberté d'expression. Apparurent alors, dans les ordres du jour de Loges qui s'efforçaient de s'accrocher au souvenir de ce que la Franc-maçonnerie avait été, les fameuses (et pitoyables) « cinq minutes de symbolisme » pour ne pas perdre complètement pied avec la matrice d'origine, au moins en paroles. L'historien Gaston Martin, n'écrivit-il pas que le Rite Français était « le Rite le plus démocratique pour soutenir et préparer les idées de progrès par son esprit rationaliste » ? Avait-on alors vraiment besoin d'invoquer le Grand Architecte de l'Univers pour régler des problèmes profanes ou financiers en Loge ouverte, pour faire des discours philosophiques « à sa mesure » et « causer politique » ? Cette dérive conduisit la Franc-maçonnerie française à sa perte. Cette dégradation inexorable conduira, vers la fin des années 1770, à la réaction de Frères exigeants et soucieux de sauver la Franc-maçonnerie en France, et à la création du Rite Ecossais Rectifié, dont il fut la matrice, et de son Régime si particulier, riche en ésotérisme, aspect que le Rite Français n'eut jamais à proposer à ses membres (du moins dans les trois premiers grades), sous l'influence de la discrétion spirituelle anglaise.

1) La déchristianisation de la Franc-maçonnerie anglaise, entreprise par le duc de Sussex, Grand Maître en 1813, ne toucha pas à ce substrat mais l'ouvrit à l'admission de nouveaux membres ne professant ni la religion juive ni adhérant à aucune confession de foi chrétienne, mais exigeant toujours, selon la tradition du Métier, la foi « non denominationnelle » en un Dieu ou une divinité.

2) Rappelons que l'histoire a prouvé qu'il y eut plus de Maçons restés fidèles à la monarchie que de « révolutionnaires », que la Franc-maçonnerie fut interdite et persécutée sous la Révolution et que nombre de nos Frères furent guillotines ou fusillés.

3) Manuel d'histoire de la Franc-maçonnerie française, 1929, Presses Universitaires de France.

4) Une idée assez précise en est donnée par la célèbre divulgation « *Masonry Dissected* » de John Pritchard, 1730 ; elle est la première à présenter le Rite en trois grades.



Le Rite Français

En Angleterre, qui ne connut jamais une telle dérive mais où les Loges s'intéressaient néanmoins à l'évolution des idées, des conférences scientifiques furent organisées par les Loges, hors Tenues rituelles, sous l'impulsion de Jean-Baptiste Désaguliers. Elles sont un parfait exemple de ce qui put se faire pour approfondir la connaissance des « arts libéraux » et la science dispensée par la Royal Society et contribuer ainsi au progrès de l'esprit humain, sans se substituer à la seule vocation de la Loge : transmettre le rite et en instruire les Frères par le seul dépôt traditionnel.

Quel était le Rite pratiqué à l'origine et dans quel but ?

Cette question est essentielle pour la Grande Loge Indépendante de France, elle qui a été constituée pour permettre aux Frères de recréer, par la lettre, la pratique et l'esprit, les cérémonies et Travaux rituels les plus purs et les plus proches de leur origine, avant leur dénaturation. L'idéal de la Maçonnerie primitive était de produire des fruits de fraternité grâce au dépôt initiatique transmis et produit par la pratique attentive et soigneuse du rituel comme agent de transformation spirituelle et morale. Et le but, « faire des Maçons », comme indiqué plus haut, sans autres intentions ni intrusions du siècle. Nous savons que le rite pratiqué était en tous points celui de la Grande Loge de Londres, avec, au début, deux grades seulement : Apprenti et Compagnon, le Maître de Loge étant choisi parmi les Compagnons les plus anciens. A partir du milieu des années 1740, on verra s'introduire un nouveau grade, celui de Maître, venu récemment d'Angleterre, les Loges continuant encore, en France, de travailler à deux grades quelque temps avant que le troisième ne s'impose définitivement après 1740. Le Rite Français le plus proche de ses origines, est celui des manuscrits de 1785, approuvés par le Grand Chapitre Général du Grand Orient de France (obédience régulière à l'époque) et non comme il est dit avec une certaine fierté peu compréhensible, celui du « Régulateur de 1801 ». Ce document, première version imprimée du Rituel, semble-t-il, s'il s'en rapproche, n'est pas la version originale du Rite Français ; c'est une « édition pirate », non approuvée par le Grand Orient de France. Il porte déjà en lui les traces de l'évolution d'une Maçonnerie méfiante à l'égard des tentatives d'entrisme politique (cf. le terme « enquêtes »), doutant d'elle-même, se posant même la question de sa raison d'être (cf. « Que venons-nous faire en Loge ? »), soumise au pouvoir politique du moment, toutes dégradations de son idéal et de son but qui n'existaient pas dans la Maçonnerie « native ».



Le Rite Français

Bonnes pratiques du Rite Français

Pratiquer correctement le Rite Français, autrement dit, permettre à ce Rite de libérer sa puissance initiatique, c'est avant toute chose, se mettre dans l'esprit des Loges d'avant la Révolution et respecter ses usages d'origine.

Travaux

La bonne pratique exige que les FF. Apprentis et Compagnons apprennent par cœur, comme au XVIII^e siècle, l'instruction des grades, concentré « naturel » du fond du Rite, tant dans ses origines que dans son esprit, et qu'ils donnent la preuve de leur connaissance et de leur compréhension du sens obvie ou caché. Cela peut se faire soit en la récitant, en totalité ou en partie, soit sous la forme d'une causerie initiatique avec des Maîtres, en Loge ouverte à leur grade. Cela suppose naturellement que les Maîtres soient eux-mêmes suffisamment instruits de leur propre Rite pour animer une causerie qui apporte de la valeur au candidat et aux autres Frères. C'est ainsi qu'ils feront tous la démonstration de leurs réflexions personnelles sur l'infusion du Rite en eux à leur grade et donneront la meilleure « preuve de mérite » d'un progrès individuel dans leur réalisation spirituelle personnelle pour être admis au grade suivant ou instruire. L'usage au Rite Français veut que seuls les Maîtres les plus anciens ou les plus avancés soient autorisés à présenter des « morceaux d'architecture » toujours dans un but édificateur sur les enseignements du grade et non pour « briller ».

Banquet

Le banquet, dénommé à tort « agape » (ce terme peut être conservé, mais surtout pas « les agapes » qui renvoient aux orgies païennes), suit obligatoirement chaque Tenue. Une fois l'an, en général, à la date de la Tenue la plus proche de la Saint-Jean d'Hiver, le rituel complet (7 santés) doit être pratiqué. L'idéal serait, comme au XVIII^e siècle, si les locaux le permettent, que la Loge soit ouverte rituellement, puis qu'au moment prévu, les FF. se rendent en procession, comme indiqué dans le rituel, dans la salle de banquet. Comme le rituel complet est assez long et que la vie actuelle, surtout en semaine, ne permet plus de passer trop de temps pour ledit banquet, la Grande Loge Indépendante de France a préparé, sans en modifier le sens, un rituel de banquet abrégé pour les Tenues ordinaires. Le rituel de banquet fait appel à des termes, cérémonies et pratiques militaires. Il est vraisemblable que la Franc-maçonnerie française ait voulu retenir cette source, et rendre hommage aux Loges militaires, si nombreuses et vivantes au XVIII^e siècle, pour leur rôle dans sa diffusion en Europe. On ne saurait trop insister sur l'indispensable bonne conduite de chaque Frère lors du banquet. Celui-ci n'est pas un défouloir de la Tenue qui le précède ni un réfectoire de collégiens, avec blagues et comportements peu dignes. Rappelons encore une fois, qu'au XVIII^e siècle, les Tenues et les banquets devaient se dérouler dans la dignité d'une bonne société. Etant placé sous l'invocation du Grand Architecte de l'Univers, le banquet sacralisé devrait inspirer aux Frères, de nos jours comme autrefois, une conduite sérieuse qui n'exclut pas la convivialité de bon aloi.



Le Rite Français

Initiation

Au Rite Français, la cérémonie d'initiation a conservé assez largement l'esprit de la première Maçonnerie de Londres dont il est issu en ligne directe. La cérémonie d'initiation est assez sobre, et devrait d'ailleurs le rester, veiller à chasser des intrusions venues d'autres rites et éviter l'inflation théâtrale qui a eu tendance à se développer dans la Maçonnerie française au cours du XIX^e siècle et qui, parfois, introduit du sens inapproprié aux actes et mouvements cérémoniels, au seul motif que « les Frères aiment cela et trouvent çà bien ». Le candidat est placé dans un local à l'écart qui devrait être spacieux, appelé « chambre des réflexions » et non « cabinet de réflexion ». Il n'a nullement besoin d'être étroit car il n'a pas le sens, comme dans un autre rite, d'une épreuve de la terre. A ce titre il ne comporte ni terre ni squelette ni « Vitriol ». Son objet : inviter l'impétrant à la méditation sur sa responsabilité dans sa vie et tout particulièrement sur sa sincérité au moment de son engagement dans la Franc-maçonnerie. Dans ce lieu lugubre, le candidat se trouve en présence, à gauche, de soufre, de sel et d'une tête de mort, symboles de mort, à droite, d'eau et de pain, symboles de vie, et entre ces objet, une Bible et une bougie allumée. La leçon ésotérique est claire ; elle correspond au verset biblique dans Deutéronome 30, 19 : « Vois, j'ai placé devant toi la vie et la mort ... ; choisis la vie ... ». Le Rite Français prévoit également des inscriptions obligatoires qui sont autant d'avertissements au candidat sur sa démarche. On peut le lui présenter groupées sans rechercher un sens logique d'affichage sur les murs. La cérémonie d'initiation en Loge a été visiblement influencée par des développements qui n'avaient pas pénétré dans la Maçonnerie anglaise des origines : ex. : les épreuves de « purifications » par l'eau et le feu. Cependant celles-ci n'ont aucune signification alchimique ni ne sont un quelconque rappel d'initiations antiques, comme il est cru parfois. Leur signification particulière se révélera dans les hauts grades du Rite. A ce stade, elles rappellent discrètement les purifications baptismales et ablutions d'eau et d'esprit (feu) indispensables à ceux qui veulent pénétrer dans l'enceinte du Temple.

Pratiques et terminologies spécifiques

D'autres introductions cérémonielles, françaises, donnent un caractère spécifique au Rite Français : l'acclamation par les « vivat », citée dans les rituels des Loges de Lyon en 1772, mais, antérieurement, par des « hourras » particuliers, d'ailleurs non spécifiquement maçonniques, cités dès 1751 dans *Le Maçon démasqué*, le rituel de table, cité par l'Abbé Pérau en 1740, etc. La chaîne d'union, qui n'existait à l'origine que dans le rituel de banquet, fut introduite à la clôture des Travaux. Au Rite Français, les Frères ne doivent ni se toucher le bout des pieds ni nécessairement se tenir les pieds à l'équerre mais toujours les talons joints et surtout la quitter en une seule fois, comme au banquet, et non pas « éprouvée » par trois, intrusion supplémentaire d'une pratique rituelle étrangère au Rite Français. De plus, les sources chevaleresques de la Franc-maçonnerie, si prisées sur le continent, en France et dans les états allemands, par leur caractère nobiliaire, sont également à l'origine de pratiques caractéristiques dans le Rite Français : par exemple le port des épées, ainsi que leur maniement particulier, notamment lors de la cérémonie de réception au premier grade, et tout spécialement au moment où le Vénérable « reçoit et constitue Franc-maçon » le récipiendaire.



Le Rite Français

On notera le vocabulaire qui rappelle mot pour mot le rituel d'adoubement d'un chevalier. Enfin il est intéressant de noter que le terme « Vénérable » appliqué au Maître de la Loge, celui de « Chapitre », aux assemblées des Hauts Grades du Rite Français, celui « d'Ordre » remplaçant « société fraternelle » sont apparus et se sont diffusés lors de la Grande Maîtrise du comte de Clermont, à partir de 1740. Prince de Bourbon-Condé, descendant de Louis XIV, le comte de Clermont fut, avant de remplir la charge de Grand Maître, homme d'Eglise et grand militaire. Il est vraisemblable que ce soit à lui que l'on doive l'apparition des appellations à caractère religieux et les pratiques et termes militaires (notamment dans les banquets d'ordre) si particulières du Rite Français avant qu'elles se diffusent ultérieurement dans d'autres rites de la Franc-maçonnerie française à partir du XIX^e siècle. Le célèbre « J'ai dit » n'est évidemment pas non plus d'origine et ne devrait jamais être prononcé dans des Tenues du Rite Français. Il provient de la nécessité, dans des Loges devenues bavardes et friandes de débats, de ne pas interrompre un Frère qui parle avant qu'on soit sûr qu'il a terminé.

Actualité du Rite Français.

S'intéresser au Rite Français, c'est, nous l'avons compris, porter de l'intérêt aux procédures cérémonielles de la Franc-maçonnerie naissante en France. Pour tous les Frères qui le pratiquent, le Rite Français ne doit cesser de signifier sobriété, élégance et respect du texte, qualité française, « rien de trop ». Les textes rituels portent en eux cette marque caractéristique. Ils sont courts, elliptiques, réduits à l'essentiel, notamment aux deux premiers grades. Le Rite Français est porteur, dans son esprit et dans sa pratique, d'un lien moral et fraternel, toujours d'actualité, conformément à l'avant-propos du livret d'Apprenti du rituel de 1786 : « L'Ordre des Francs-maçons est une association d'hommes sages et vertueux dont l'objet est de vivre dans une parfaite égalité, d'être intimement unis par les liens de l'estime, de la confiance et de l'amitié, sous la dénomination de Frères ; et s'exciter les uns les autres à la pratique des vertus. » C'est pourquoi, il n'est pas excessif d'affirmer que le Rite Français porte en lui la fidélité à l'esprit de la Maçonnerie primitive, naissante, « chimiquement pure » des ajouts de significations et de pratiques qui seront introduites ultérieurement, parfois massivement, allant même jusqu'à renvoyer au second plan son seul objet : « la bienveillance envers tous, la fraternité, l'affection et la loyauté, agissant par l'équerre, et vivant sous l'emblème du compas, [qui] sont ou doivent être les dogmes de la maçonnerie, la règle et le guide de nos actions. » (Lettre du 12 juillet 1757, du Frère T. Manningham, DGM de la Grande Loge de Londres, citée par Gould). Exaltant l'union entre hommes libres et de bonnes mœurs, dans la simplicité et l'humilité, pleinement dans la spiritualité judéo-chrétienne sans excès de religiosité, le Rite Français vise à l'élévation morale et spirituelle de chacun de ses membres. Il s'inscrit dans la vision des « Hautes Lumières » qui rêvaient d'une société humaine où régneraient sociabilité, universalité et cosmopolitisme. Qui, en ce début de XXI^e siècle, si chargé de menaces sur les relations humaines partout dans le monde, pourrait nier son urgente actualité ?

Un Maçon passant.

mars 2013.